



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : SIGNATURE D'UN BAIL
DEROGATOIRE AVEC L'ASSOCIATION BORD
DE MER, POUR LA BOUTIQUE EPHEMERE SISE
25 BIS, RUE RAYMOND DU TEMPLE**

**DÉCISION N° DM-21-417
EN DATE DU 03 DECEMBRE 2021**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code général de la propriété des personnes publiques ;

VU le Code du commerce et notamment l'article L 145-5 ;

VU la délibération du conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal A-21-446 en date du 21 septembre 2021, portant délégation de fonction à Monsieur Éric BENSOUSSAN, adjoint au Maire ; délégué aux affaires juridiques et domaniales ;

CONSIDÉRANT la proposition de l'association BORD DE MER, de louer le local situé 25 bis, rue Raymond du Temple afin de vendre des créations de différents créateurs ;

CONSIDÉRANT la volonté de la commune d'offrir une diversité commerciale et de soutenir les artisans-créateurs proposant des produits en prêt-à-porter, accessoires, bijoux, objets de décorations, artistiques ou d'épicerie à l'exclusion de toutes activités de restauration et de préparation de denrées alimentaires ;

D É C I D E

DE SIGNER un bail dérogatoire avec l'association BORD DE MER dont le siège est situé 30 rue de la Sablière à PARIS (75014), représentée par Madame Nathalie DECROO, relatif à la location de la boutique éphémère sise 25 bis rue Raymond du Temple, aux conditions suivantes :

Durée : du mercredi 22 décembre 2021 à 11h00 au mercredi 29 décembre 2021 à 10h00,

Montant du loyer charges comprises : 350 euros ;

D'INSCRIRE cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé des ressources
humaines, de la sécurité publique, des affaires
juridiques et domaniales et des affaires
patriotiques,

Signé

Eric BENSOUSSAN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20211203-lmc1H9161H1-AR
Date de réception en Préfecture : 03/12/2021
Date de Publication : 03/12/2021